

Par dépôt électronique¹ et courriel

Le 19 mai 2021

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télééc. : 514 289-2007
frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019 – Phase 2 – Volet Études de productivité multifactorielle (Études PMF)

Remboursement de frais – D-2021-061

Votre dossier : R-4058-2018

Notre dossier : R055967 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), confirme le paiement des frais de participation dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2021-061 rendue par la Régie de l'énergie le 10 mai 2021.

Intervenants	Frais octroyés
AHQ-ARQ	3 460,80
AQCIE-CIFQ	424 792,33
BRTM	5 716,50
FCEI	5 562,00
OC	9 731,59
SÉ-AQLPA	8 934,98
TOTAL	458 198,20

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

c.c. Intervenants (par courriel seulement)

¹ Aucune copie papier n'est requise selon la directive du 17 mars 2020 *Mesures préventives en lien avec la COVID-19* de la Régie de l'énergie.